



Nous tiendrons la 3^e édition du :



5 à 7 familial *Prof, ma fierté!*



Seul, entre amis ou en famille !
Le mardi 9 avril 2019 à partir de 16H00



Isatis Sport
310, rue Wilfrid-Lamarche
St-Constant J5A 1W2



C'est le retour de notre activité annuelle !

Que vous patiniez ou non, venez festoyer entre amis. Profitez de cette occasion pour donner rendez-vous à vos collègues enseignants actuels ou anciens.



« Nouveauté : Jeux de société »

Au menu :

- **Breuvages et boustifailles (première consommation gratuite)**
- **Jeux de société : atelier offert par la « Boutique Courageux »**
- **Patinage libre de 16h30 à 18h45**
- **Partie(s) de hockey (mixte) entre enseignantes et enseignants (équipement requis) de 16h30 à 19h00**
- **D'autres surprises vous attendent**

Venez en grand nombre!
Inscriptions requises

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, parlez-en à votre délégué.
Inscriptions : du 27 février au 29 mars 2019




Questionnaire en ligne sur l'évaluation des apprentissages



Le réseau PÉRISCOPE, en partenariat avec la FSE-CSQ, dont l'APL fait partie, travaille actuellement à une recherche ayant pour objectif de dégager la représentation que se fait le personnel enseignant de l'évaluation des apprentissages et des obstacles notamment au regard du jugement professionnel.

L'APL invite les enseignantes et les enseignants du **secteur Jeunes** et de l'EDA à participer à cette consultation en répondant, en ligne, à une vingtaine de questions (environ 15 minutes).

Accédez facilement à la consultation en ligne en cliquant sur le bouton  disponible sur le site de l'APL www.lignery.ca



Blitz du Fonds de solidarité FTQ

Du 14 mars 2019 au 30 mai 2019, les responsables locaux (RL) feront une tournée des écoles et des centres.

Une semaine à l'avance, vos délégués vous informeront, par courriel, de la date et des heures pendant lesquels le représentant local sera présent dans votre école ou votre centre.

Les responsables locaux à l'APL sont : Véronique Bourdon, Cédric Lessard-Lachance, Julie Martineau, Guy Pepin, Marie-Ève Perras et Guy Poissant.

Ces responsables locaux ont reçu toute la formation nécessaire leur permettant de répondre à vos questions concernant le rôle du Fonds et les façons d'y contribuer, l'espace REER, le RAP, etc. N'hésitez pas à faire appel à eux!

Informations – Faire bouger les enfants 60 minutes par jour.

Le **plan stratégique du MEES**, en cohérence avec la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, contient un objectif ayant pour but de favoriser la pratique régulière d'activités physiques. Pour les élèves du *primaire*, le ministère demande à ce que les écoles en viennent graduellement à **faire bouger les élèves 60 minutes par jour**.



En ce sens, les commissions scolaires doivent prendre en compte cette orientation dans **leur plan d'engagement vers la réussite**. Par ricochet, les directions d'établissement demandent à ce que cela soit inscrit dans le **projet éducatif**.

Il est important d'être vigilant quant à la façon d'inscrire cet objectif dans votre projet éducatif.

Par exemple :

- L'atteinte de cet objectif peut **s'étaler dans le temps**, sur la durée du projet éducatif.
- **Les moyens que l'équipe-école prendra pour atteindre cet objectif n'ont pas à être inscrits dans le projet éducatif** comme pour tous les autres moyens de mise en œuvre.
- C'est **toute l'équipe-école qui doit être interpellée**, pas seulement le personnel enseignant.
- Pour le calcul des 60 minutes par jour ($60 \times 5 = 300$ minutes/semaine), **on peut considérer :**
 - o les cours d'éducation physique et à la santé; $\longrightarrow 2 \times 60$ minutes = 120 minutes
 - o les périodes de récréation; $\longrightarrow 5 \times 15$ minutes = 75 minutes
 - o les périodes où les élèves sont au service de garde;
 - o les activités physiques parascolaires
 - o Selon l'annonce récente du ministre concernant l'obligation d'offrir deux récréations de 20 minutes par jour, soit 200 minutes par semaine, **l'objectif sera atteint !**

